

CROTCEs

CONFERENCE ROMANDE ET TESSINOISE
DES CHEFS D'ETABLISSEMENT SECONDAIRE

Actes du 88^e séminaire de la CROTCEs

Carouge (Genève)

23 au 26 septembre 2014

**La bureaucratisation.
Inéluctable, vraiment ?**



Sommaire

<u>1</u>	Le mot du président
<u>2</u>	Ouverture du séminaire par Frank Burnand
<u>3</u>	Présentation des intervenants
<u>4</u>	La bureaucratisation néolibérale. Les enjeux de la bureaucratie par les normes, puis les dynamiques de participation bureaucratique, Mme Béatrice Hibou
<u>5</u>	«Chemi Bebia» film de K. Mikaberidzé, discussion animée par M. Thorniké Gordadzé
<u>6-7</u>	La galerie du séminaire
<u>8</u>	La bureaucratisation néolibérale transforme-t-elle les chefs d'établissement en Mr Gradgrind? Mme Isabelle Bruno
<u>9</u>	Connaître, savoir-faire, savoir-être. Pratiques de certification de la connaissance, Mme Irene Bono
<u>10</u>	«Les chiffres parlent d'eux-mêmes!»: les «bonnes stratégies éducatives» entre innovations statistiques, logiques financières et injonctions internationales, M. Boris Samuel
<u>10</u>	«Sauvegarder la liberté de pensée dans un monde néolibéral: retour sur des expériences directoriales», M. Jean-François Bayart
<u>11</u>	L'obsession de sécurité: la domination bureaucratique, Mme Béatrice Hibou
<u>12</u>	Quelques références
<u>13</u>	Remerciements
<u>14</u>	La galerie du séminaire (suite)

Mot du président Genève 2014



Chers membres de la CRoTCES,
Cher lecteurs,

Le 88^e séminaire de la CRoTCES a réuni quelque 80 participants dans le canton de Genève sur le thème «la bureaucratisation. Inéluctable, vraiment?» Les actes que vous tenez dans vos mains vous donneront un large aperçu des conférences et des échanges qui se sont déroulés dans d'excellentes conditions grâce au travail de grande qualité des organisateurs genevois, que je remercie très chaleureusement. Je remercie également les autorités cantonales ainsi que celles de Carouge et Jussy de leur soutien au séminaire.

Les conférenciers, par leurs expériences et leurs compétences, ont su capter l'attention des participants et, grâce à leur complémentarité, aborder les thématiques du séminaire sous des angles différents. Les moments culturels tel que la visite de Carouge et le déplacement à Jussy ont également permis aux participants de faire de belles découvertes.

Lors de l'assemblée générale du 26 septembre, le dernier jour du séminaire, les membres ont accepté la proposition du comité de dissoudre l'association au 31 décembre 2014. La CRoTCES, comme sa consœur l'aidep (association des inspecteurs et directeurs des établissements primaires) transmet ainsi le témoin à la CLACESO, soit la Conférence Latine des Chefs d'Etablissement de la Scolarité Obligatoire. Comme son nom l'indique, cette nouvelle association, active dès janvier 2015, regroupera les chefs des établissements primaires et secondaires de Suisse romande et du Tessin.

A l'occasion du dernier séminaire de la CRoTCES, je remercie tous les membres qui ont participé à nos séminaires et également tous les membres qui se sont investis, hier comme aujourd'hui, au sein du comité.

Je vous présente ci-dessous la composition du comité 2014:

- Daniel Milani, Directeur du CO de Delémont
- Jean-Michel Leuba, Directeur de l'école secondaire du Bas Vallon, Corgémont
- Hassan Bugnard, Directeur du CO de Marly
- Jean-Daniel Nanzer, Directeur du CO de la Veveyse, Châtel-Saint-Denis
- Frank Burnand, Directeur du CO des Colombières, Versoix
- Alain Basset, Directeur du CO de Pinchat, Carouge
- Fabrice Sourget, Directeur du cercle scolaire du Val de Ruz et vice-président du comité
- François Visinand, Directeur du centre du Mail, Neuchâtel
- Daniele Bianchetti, Direttore della scuola media Locarno uno
- Fabrizio Buletti, Direttore della scuola media di Breganzona, Lugano
- Jean Delacrétaç, Directeur de l'établissement secondaire de Gland
- Pierre-Etienne Gschwind, Directeur de l'établissement primaire et secondaire
- Elisabeth de Portes, Crassier
- Gérard Aymon, Directeur du CO du Val d'Hérens
- Paul Gay-Crosier, Directeur du CO de Martigny et caissier du comité

Les tâches du comité ont été grandement facilitées grâce à l'engagement et aux compétences de notre secrétaire, Marie-Jeanne Caron, que je remercie très chaleureusement.

Je vous souhaite à tous une excellente lecture et me réjouis, chers membres de la CRoTCES, de vous retrouver nombreux lors des prochains séminaires de la CLACESO.

Christian Berdoz
CRoTCES - Président
Directeur de l'Etablissement primaire et
secondaire de Corsier-sur-Vevey et environs.

Ouverture du séminaire



Chers collègues,

Ce séminaire va tenter de vous faire passer d'une certaine manière de l'autre côté du miroir. Je ne dis pas cela uniquement pour vous signifier qu'il va vous falloir réfléchir, mais aussi parce que tout au long de ce séminaire, vous allez être sollicité à regarder au delà des images, au-delà des représentations habituellement admises pour voir, percevoir, tenter de comprendre ce qui se trouve en réalité derrière...

Genève, par exemple, dont on mentionne systématiquement son côté urbain, métropole internationale, royaume de la finance privée mais aussi de la colossale dette publique, présente aussi d'autres aspects dont certains s'avèrent bucoliques et que nous aurons le plaisir de partager avec vous au cours de ces trois prochains jours.

Nous avons commencé hier soir en vous emmenant dans un de nos collèges, transformé pour l'occasion en un haut lieu de la gastronomie, où des enseignants d'éducation nutritionnelle, comme on doit maintenant dire dans l'univers Harnos, ont pu exprimer leurs talents de grands chefs, où vous avez pu voir et surtout entendre, des enseignants et des directeurs transformés en rocker des belles années, en interprètes davantage métalliques ou en présentateur déjanté.

Nous allons continuer aujourd'hui, à commencer par le lieu où nous nous trouvons, celui du stade de la Praille, magnifique réalisation, onéreuse (large dépassement du budget lors de sa construction) et la plupart du temps... vide.

L'endroit même de ce séminaire, annoncé sur Genève, localisé sur Carouge, comme tout le quartier de la Praille, se trouve en réalité situé sur le territoire de la commune de Lancy.

Vous commencez à le percevoir, rien n'est simple, et la réalité est en général complexe.

Et si les genevois parlent beaucoup (quelquefois pour ne pas dire grand-chose), d'autres lisent abondamment. Ulrich Jotterand est de ceux-là. Et c'est ainsi, un peu par hasard, mais le hasard n'existe pas, qu'il est tombé un jour

sur l'ouvrage de Béatrice Hibou, traitant de la bureaucratisation.

Il nous en parlé avec tant d'enthousiasme, qu'il nous a convaincu d'en faire un sujet de séminaire. Alors qu'il allait prendre sa retraite, son action pour la réalisation de la partie thématique a été déterminante.

Et je tiens ici à le remercier très chaleureusement d'avoir poursuivi ce travail largement au delà de la fin de son mandat professionnel. Ce fut de nombreux échanges de courriels avec Béatrice Hibou, deux déplacements à Paris, pour préparer ce séminaire qui devrait nous donner quelques clés de compréhension du phénomène de la bureaucratisation.

Et je tiens à remercier vivement Béatrice Hibou d'avoir accepté de participer à ce séminaire, avec quelques uns de ses collègues: Mmes Irène Bono, Isabelle Bruno, et MM. Thornike Gordadze, Jean-François Bayart et Boris Samuel, que je vous présenterai plus en détail le moment venu.

Alors pour entrer dans le vif du sujet, c'est maintenant, à nouveau, une invitation à passer derrière le miroir, pour comprendre comment historiquement la bureaucratisation a commencé à se mettre en place, quelles en étaient les raisons, quels en ont été et en sont les enjeux, les leviers comment et pourquoi elle s'est répandue de cette manière dans le monde économique, dans le monde politique, dans le monde administratif, dans l'école même et nous y contribuons aussi quelquefois, dans la vie personnelle même...

Certes, on ne va pas repartir de ce séminaire avec une boîte à outils, mais, j'en suis persuadé, enrichi d'une réflexion (de nouveau le miroir) sur cette réalité dont les enjeux nous semblent aujourd'hui probablement difficilement compréhensibles, oppressants certainement et qu'il convient, c'est en tout cas l'objectif de ce séminaire de mieux pouvoir appréhender, pour en être conscient et ne pas ainsi en être totalement envahi ou dépendant.

Frank Burnand
Directeur du collège
des Colombières, Versoix

Présentation des intervenants



Mme Béatrice Hibou

Directrice de recherche au CNRS, CERI
beatrice.hibou@sciencespo.fr

Mme Irène Bono

Professeure assistante de sociologie politique, Université de Turin
irenebono@gmail.com

Mme Isabelle Bruno

Maître de conférences (sciences-Po) Université de Lille
izabruno@gmail.com

M. Boris Samuel

Chercheur en Sciences-politiques Paris
borissamuel@hotmail.com

M. Jean-François Bayart

ancien Directeur du CERI (1994-1998), fondateur des revues *Politique africaine* et *Critique internationale*,
président du Fonds d'analyse des sociétés politiques (FASOPO)
jeanf.leguibayart@sciencespo.fr

M. Thorniké Gordadzé

Maître de conférences CERI, Sciences- Po, Paris, ancien vice-ministre des Affaires Etrangères de Géorgie
thornike_gordadze@yahoo.fr

La bureaucratisation néolibérale



I. Les enjeux de la bureaucratie par les normes

La première partie de la première conférence a pour but de proposer une piste pour l'interprétation de l'une des facettes du moment actuel que l'on nomme généralement sous le terme de néolibéralisme et qui se concrétise par la prolifération, voire l'invasion du quotidien de nos vies par des normes, des procédures, des règles, des directives, des opérations de codage ou de catégorisation, bref des «formalités» qui sont principalement issues du privé. Plus précisément, ce phénomène est analysé en termes de «bureaucratisation néolibérale».

La référence à la bureaucratisation est directement liée au fait que ces formalités procèdent d'un processus de rationalisation et de professionnalisation, de la volonté de calculabilité et de prévisibilité, de la recherche de neutralité, d'objectivité et d'impersonnalité... caractéristiques de la bureaucratie comme l'avait analysée Max Weber. Ce dernier considérait d'ailleurs les entreprises et les banques (tout comme les clubs, les églises ou les partis politiques) comme des prototypes de bureaucratisation qui en aucun cas ne se limitaient à l'appareil administratif étatique, contrairement à ce que la vulgate scientifique n'a cessé de laisser entendre et que le langage courant a repris à son compte. Si l'on accepte de comprendre ces formalités comme une forme de bureaucratisation, on peut alors les qualifier de néolibérales dans la mesure où ce qui les fonde est cette référence au marché (et notamment son principe de concurrence) et surtout à l'entreprise, et plus précisément encore à l'entreprise managériale. Ces formalités sont en effet des abstractions (puisqu'elles entendent non pas être la réalité mais une élaboration, une représentation mentale de la vie réelle) issues d'un certain monde (le marché concurrentiel, la grande entreprise industrielle et managériale) mais considérées comme universelles et donc comme pertinentes pour l'ensemble de la vie en société. Leur diffusion à l'État et à la société est l'une des caractéristiques du néolibéralisme.

II. Les dynamiques de participation bureaucratique

La seconde partie de la première conférence entend complexifier la compréhension de cette dynamique bureaucratique en allant au-delà des représentations d'une imposition de l'extérieur de ces directives et autres normes perçues comme étrangères. Dans une conception de la domination par le haut, les discours critiques sur la bureaucratisation de la vie quotidienne comme du monde du travail rendent en effet généralement responsables soit l'État et son appareil administratif qui demanderaient toujours plus de «documents» à remplir, de règles à respecter ou de procédures à suivre, soit le «grand capital», à commencer par la finance, les grands cabinets juridiques et les multinationales, et leurs exigences de rentabilité dans un monde concurrentiel qui imposeraient l'extension et la diffusion de normes et de certifications, de ratios, d'indicateurs et de benchmarks, de techniques de traçabilité, l'usage gestionnaire du temps, des compréhensions très spécifiques de l'excellence, de la qualité, de la performance ou de l'efficacité.

La conférence a pour but de montrer que l'on ne peut s'arrêter à une telle interprétation qui fait fi de «l'hétéronomie causale» de toute action sociale et qui, de ce fait, produit des effets nécessairement inattendus et paradoxaux. Les acteurs de cette bureaucratisation sont autrement plus nombreux et difficiles à définir, au point que, d'une certaine manière, nous sommes tous des bureaucrates néolibéraux, à des degrés certes divers. Par des intérêts matériels et idéels (en termes de marché et de niche d'expertise et de spécialisation, de reconnaissance professionnelle ou sociale), par des attentes et des demandes (en termes de sécurité, de justice, de transparence, de tranquillité), mais aussi par des logiques propres à ces formalités (en termes d'affinement et actualisation incessants des normes et directives ou de prise en compte du progrès technique), la bureaucratisation néolibérale est beaucoup plus ambivalente qu'il n'y paraît. Elle semble souvent contraignante voire pesante mais simultanément elle est recherchée parce qu'elle véhicule avec elle des dynamiques profondes de la société, sans compter qu'elle est souvent intentionnelle et non pensée.

Béatrice Hibou

Chemi Bebia



Le débat autour du film «Chemi Bebia» de K.Mikaberidzé, 1929

Des «Ames mortes» et du «Révizor» de Gogol au manifeste de la Perestroïka de Gorbatchev, la dénonciation de «la dérive bureaucratique» est une constante de l'histoire russe et soviétique. Dans le film de Koté Mikaberidzé, tourné en Géorgie soviétique en 1929, celle-ci se décline sous forme d'une fable surréaliste. Sensé devenir l'outil de propagande, le film n'a pourtant pas passé la barrière de la bureaucratie de la censure et il a été maintenu dans les archives pendant près de 50 ans. La lutte contre le bureaucratisme avait donc connu sa propre bureaucratisation, à l'instar notamment de la «jeune garde armée d'un balai de fer», le Komsomol, qui de la dénonciation des excès du système est devenu l'un des bastions les plus bureaucratisés du régime. Les syndicats, les Unions d'écrivains, des peintres, les instituts de recherche ou même les troupes de danse folklorique étaient devenus eux-mêmes des structures bureaucratiques (cf. Boulgakov sur les écrivains soviétiques, le «ministère de l'ethnographie» soviétique, etc.). Comme le libéralisme aujourd'hui, le communisme hier fut le grand promoteur des systèmes bureaucratiques.

Thorniké Gordadzé

Séminaire CRoTCES – Genève 23-26 septembre 2014





Des faits, des faits, des faits!



«La bureaucratisation néolibérale transforme-t-elle les chefs d'établissement en Mr Gradgrind?»

Résumé

Il en va à l'école utilitariste de Mr Thomas Gradgrind (personnage de C. Dickens dans les *Temps difficiles*, 1854) comme au sein des appareils d'État, organisations internationales, *think tanks* et autres réseaux d'experts contemporains, à qui est confiée la tâche de penser les politiques d'enseignement: seuls semblent compter les «faits» érigés en cibles, repères et aiguillons des pratiques éducatives comme de l'action publique en la matière.

Aux yeux des gouvernants de tout niveau, «il n'y a pas de performance, il n'y a que des preuves de performance». En matière d'éducation comme ailleurs, il faut montrer que des résultats positifs sont enregistrés ou attendus. Il faut le montrer en administrant la preuve de son efficacité, que ce soit par voie comparative, expérimentale ou statistique. D'où une intense activité documentaire qui alimente la «bureaucratisation néolibérale» (B. Hibou) observable dans toutes les formes d'organisation.

C'est à cet art de gouverner par les «faits» que cette communication est consacrée. Plus précisément, elle se propose de revisiter la question classique du gouvernement rationnel à la lumière de la prolifération actuelle de techno-

logies évaluatives visant à produire des «données probantes», qu'ils s'agissent de chiffres statistiques, de résultats expérimentaux, de données comparatives telles que les *benchmarks* ou les «bonnes pratiques». Une telle question soulève en creux le problème des possibles et de leur objectivation. Elle nous offre l'opportunité d'articuler «le possible de la théorie et le possible de la pratique» et, par là, de conjurer les démons bureaucratiques de Mr Gradgrind obnubilé par les faits et les chiffres.

Bio-bibliographie

Isabelle BRUNO est maître de conférences en science politique, chercheuse au CERAPS (Université Lille 2/CNRS). Ses travaux en sociologie de la quantification portent sur les technologies managériales, les transformations de l'administration étatique et la gouvernamentalité (néo)libérale. Elle est l'auteur de *À vos marques, prêts... cherchez! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche* (Éditions du croquant, 2008). Avec Emmanuel DIDIER, elle a récemment publié *Benchmarking. L'État sous pression statistique* (La Découverte/Zones, 2013) et tous deux ont dirigé avec Julien PREVIEUX l'ouvrage collectif *Stactivisme. Comment lutter avec des nombres* (La Découverte/Zones, 2014).

Isabelle Bruno



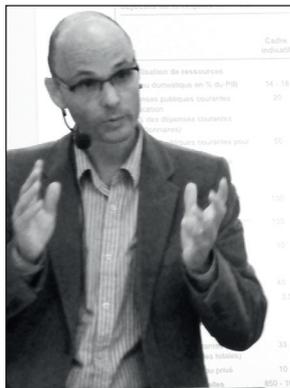
Pratiques de certification de la connaissance

Quand on pense aux normes, règles, procédures et formalités qui en cette époque néolibérale envahissent le champ éducatif, on fait le plus souvent référence à la multiplication de tâches administratives et gestionnaires auxquels les enseignants, les directeurs et les professionnels de l'enseignement sont de plus en plus appelés à se consacrer. Et l'on a tendance à distinguer, à séparer même d'un côté activités bureaucratiques, administratives et gestionnaires et de l'autre, activités liées à la production et à la diffusion de la connaissance. Or, ces dernières ont traditionnellement et depuis toujours intégré des principes propres au gouvernement par les normes: les différentes pratiques de certification de la connaissance par le biais de notes, de diplômes, d'attestations et de procédés de différente nature constituent des pratiques intrinsèquement liées à l'école comme institution éducative bureaucratique. Mon intervention propose, dans un premier temps, de parcourir le processus historique qui mène à l'affirmation de la certification comme principale manière d'attester la connaissance. Je mets ce processus en perspective avec la

progressive démocratisation de l'accès au savoir, avec la concomitante structuration du marché de l'emploi qualifié et, dans des temps beaucoup plus récents, avec la transformation radicale du rapport entre formation et emploi. Dans un deuxième temps, j'analyse certaines tendances qui caractérisent la transformation des modalités concrètes de réalisation de procédés de certification. Je mets notamment l'accent sur la pluralité d'acteurs qui contribuent à certifier la connaissance et sur la fragmentation croissante du processus de certification. La véritable «chaîne certificative» qui en résulte contribue à l'infléchissement progressif du lien entre les procédés de certification et les connaissances qui en sont l'objet, et qui va jusqu'à l'affirmation d'une logique de certification en l'absence même d'un objet précisément identifié à certifier, mais aussi en l'absence d'un procédé de certification précis. Je conclus en soulevant quelques considérations sur les répercussions de tels phénomènes sur le processus de production et de diffusion de la connaissance.

Irène Bono

Les chiffres parlent d'eux-mêmes!



«Les bonnes stratégies éducatives» entre innovations statistiques, logiques financières et injonctions internationales

Depuis le début des années 2000, de nouveaux outils de diagnostic, d'évaluation et de suivi des politiques éducatives jouent un rôle central en Afrique, et plus généralement dans le monde dit «en développement». Après les décennies d'ajustement structurel qui se sont traduites par un recul au plan social, les nouveaux mécanismes internationaux de l'aide, inspirés par les doctrines gestionnaires, font reposer tous les espoirs d'une marche volontariste vers la scolarisation universelle sur l'adoption de nouvelles techniques quantifiées, censées permettre de formuler de «bonnes politiques» éducatives. Prenant appui sur

le cas du Burkina Faso, ma communication montrera que pour saisir la portée de l'adoption de ces outils, il faut analyser précisément la façon dont les chiffres opèrent: au delà des idées simples sur la manipulation statistique, ou des discours sur les injonctions des organisations internationales, les détails techniques de la construction des chiffres importent. Le flou statistique a des effets sociaux majeurs; les nouvelles méthodes de calcul ouvrent de nouveaux rapports de pouvoir; les chiffres redéfinissent aussi les aspirations à la réforme et au progrès social. La fiction statistique est donc riche et ambivalente; en modifiant les manières de mettre en nombre, elle modifie les manières de gouverner l'école.

Boris Samuel

Sauvegarder la liberté de penser dans un monde néolibéral



Retour sur des expériences directoriales

En trois décennies, l'Enseignement supérieur et la Recherche sont passés d'un mode d'administration publique à l'ère du *New Public Management*. La bureaucratisation néolibérale de l'Université et des institutions scientifiques peut être appréhendée sous la forme d'un «ideal-type» wébérien qui s'oppose, presque terme à terme, à l'ideal-type de leur administration publique, et dont le conflit autour de l'Université de Warwick, au Royaume-Uni, avait en quelque sorte annoncé l'avènement, dès la fin des années 1960. Mais, plutôt que de la dénoncer de manière générique et idéologique, il convient d'en analyser les dispositifs concrets, qui conditionnent au jour le jour l'exercice des professions universitaires et

scientifiques. Les effets pervers du *New Public Management* se font déjà sentir et se soldent par une décapitalisation intellectuelle qui s'apparente à une forme de suicide culturel et scientifique de l'Europe. *In fine*, c'est bel et bien la liberté de la science et de l'Enseignement supérieur qui est en cause, alors même qu'elle est constitutive de la démocratie. Comment, dans ces conditions, contribuer à la sauvegarde de la liberté de pensée lorsque l'on est chercheur, enseignant, ou administrateur d'institutions universitaires, scientifiques, culturelles? La restitution d'un itinéraire professionnel permet de soumettre à la discussion quelques pistes qui ne prétendent pas à l'exemplarité, mais donnent matière à réflexion.

Jean-François Bayart

L'obsession de sécurité: la domination bureaucratique



La seconde conférence est centrée sur l'une des dynamiques les plus fortes de la bureaucratization néolibérale et de sa signification politique: l'obsession de sécurité et la domination qu'elle permet. A la suite de Frédéric Gros (*Le Principe sécurité*), on peut rappeler que la sécurité doit ici être comprise dans son acception large, ou plutôt pluridimensionnelle: la sécurité ne doit pas seulement être comprise dans son acception contemporaine la plus banalisée, celle qui la réduit à sa dimension sécuritaire que traduisent les formules de «tolérance zéro» et de «100% sûr», et qui véhicule avec lui les principes de précaution et de prévention. Elle est aussi cet état sans trouble ni inquiétude, cet état de la tranquillité; elle est encore cette recherche de paix et justice parfaites; elle est enfin cet état de protection des droits fondamentaux. Or ces différentes dimensions de la sécurité alimentent, de façon différente, les dynamiques de la bureaucratization néolibérale, en lui donnant un sens politique.

Ce dernier est certainement celui de la domination: il ne fait pas de doute que la diffusion de normes, de procédures, et plus généralement des formalités issues du monde du marché et de l'entreprise managériale constitue l'une des modalités de la contrainte. La montée en universel, la mise en catégories et en concepts, l'hégémonie d'interprétations sont des déclinaisons supplémentaires et subtiles de domination. La normalisation est sans doute l'une des figures les plus emblématiques de la bureaucratization néolibérale: elle incarne un pouvoir contraignant, elle exerce un contrôle et une discipline accrue par l'usage extensif et proliférant de règles d'encadrement et de procédures indépassables, dans le monde du travail comme dans la société industrielle tout entière puisqu'elle ne s'impose pas seulement

aux ouvriers et employés, mais aussi bien aux consommateurs, aux clients, aux bénéficiaires, aux financiers, aux prestataires, aux contribuables, aux abonnés, ou aux usagers. Le savoir statistique et la quantification permettent des évaluations permanentes des individus, la mise en comparaison non moins systématique des actes individuels, la définition d'objectifs et de standards d'efficacité pour chaque acte. Les principes de traçabilité et de codage, la mise en catégories et en formats sont des dispositifs violents, de même que l'audit qui formalise et individualise l'idée du devoir de rendre des comptes. Il structure l'action gouvernementale comme l'action économique ou sociale en encadrant la vie des institutions à travers les individus qui les composent. La dimension coercitive et violente du processus de bureaucratization néolibérale ne peut donc être niée. C'est la «carapace dure comme fer» que décrivait Weber.

Mais la conférence a aussi pour objectif de rappeler que la domination néolibérale ne prend son intensité et sa signification spécifiques que dans un contexte précis, dans les rapports de force, dans les modalités d'incorporation dans la vie quotidienne, dans les imaginaires et les compréhensions propres qu'en ont les uns et les autres. Ce qui veut dire que la «participation bureaucratique» analysée lors de la première conférence laisse voir une situation plus nuancée qu'une domination par le haut, qui donne sa part à l'action des hommes et groupes d'hommes qui par leurs comportements et compréhensions façonnent aussi l'exercice du pouvoir et de la domination.

Béatrice Hibou

Quelques références

Max WEBER: il parle de la bureaucratisation dans *Economie et Société mais aussi dans La Domination* (Paris, La Découverte, 2014)

Bruno RIZZI, *La bureaucratisation du monde* (1939)

Michael POWER, *La société de l'audit, l'obsession du contrôle*, Paris, La Découverte, 2005 (1997 pour l'édition anglaise)
Jean-François BAYART, *Sortir du national-libéralisme*, Paris, Karthala, 2012

Lorraine DASTON, Peter GALISON, *Objectivité*, Dijon, Les Presses du réel, 2012.

Romuald NORMAND, «Les qualités de la recherche ou les enjeux du travail de la preuve en éducation», *Éducation et sociétés*, n°18, 2006, p. 73-91

Yves CITTON, *Mythocratie. Storytelling et imaginaire de gauche*, Paris, Éditions Amsterdam, 2010.

Laurent JEANPIERRE, Florian NICODEME et Pierre SAINT-GERMIER (DIR.), «Réalité(s) du possible en sciences humaines et sociales», *Tracés*, n°24, 2013 <<http://traces.revues.org/5606>>.

Isabelle BRUNO, Emmanuel DIDIER, Julien PREVIEUX (dir.), *Statactivism. Comment lutter avec des nombres*, Paris, La Découverte/Zones, 2014 <http://www.editions-zones.fr/spip.php?page=lyberplayer&id_article=184>

Francis VERGNE, Pierre CLEMENT et Guy DREUX, *La nouvelle école capitaliste*. La Découverte, Paris 2011.

et pour les italophones:

Valeria PINTO, *Valutare e punire. Una critica della cultura della valutazione*, Cronopio, Napoli 2012.

Pour ceux qui seraient intéressés par la bureaucratie dans le monde soviétique:

Thomas TWISS, *Trotsky and the Soviet Bureaucracy*

Paul GREGORY, «Political Economy of Stalinism», 2004

Simo MIKKONEN «Music and Power in the 1930's Soviet Union: History of Composer's bureaucracy»

Janos KORNAI «From Socialism to Capitalism», notamment le chapitre sur la «persistance de la bureaucratie»
Et un autre film géorgien sur la bureaucratie, d'Eldar SHENGUELAYA: «Les Montagnes bleues ou l'histoire incroyable» (1981)

Remerciements

Aux intervenants du séminaire

Mme Béatrice Hibou
M. Jean-François Bayart
Mme Irène Bono
Mme Isabelle Bruno
M. Thorniké Gordadzé
M. Boris Samuel

Au comité d'organisation

M. Alain Basset
M. Frank Burnand
M. Daniele Bianchetti
M. Fabrizio Buletti
M. Jean Delacretaz
M. Pierre-Etienne Gschwind

Avec une mention spéciale à M. Ulrich Jotterand, ancien membre de la CRoTCES

Ainsi qu'à l'ensemble des directrices et directeurs genevois qui ont activement participé à la mise en place du séminaire

Aux autorités cantonales

Mme Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat
M. Pierre Kolly, Directeur général de l'enseignement obligatoire
Mme Paola Marchesini, Directrice générale adjointe de l'enseignement obligatoire

Aux autorités communales de Carouge et Jussy

Mme Stéphanie Lamar, Maire de Carouge
M. Manuel Schüle, Secrétaire général de la commune de Carouge
M. Josef Meyer, Maire de Jussy
M. Luc-Eric Revillod, ancien Maire de Jussy

Mais aussi...

M. Léonard Morand, rockeur et Directeur du collège des Coudriers
M. Claude Jay
M. Daniel Schweizer
M. Pierre Miserez
M. Eric Anselmetti
M. Jérôme Hernot
M. Florian Durand
Mme Deborah Slavicek

Et les membres du groupe de Death métal «Kess'khtak»

